

RCS : MULHOUSE

Code greffe : 6852

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MULHOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 00577

Numéro SIREN : 491 199 097

Nom ou dénomination : CENTRE FIDUCIAIRE ET COMPTABLE D'ALSACE

Ce dépôt a été enregistré le 15/03/2023 sous le numéro de dépôt 1521

06B 577

CENTRE FIDUCIAIRE ET COMPTABLE D'ALSACE SAS
BILAN ACTIF

Période du 01/10/2021 au 30/09/2022

Présenté en Euros

COPIE CERTIFIÉE
CONFORME PAR
LE PRESIDENT

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MULHOUSE

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS

15 MARS 2023

Etat définitif

ACTIF	Date d'enregistrement au Greffe N° DU DEPOT	Exercice clos le 30/09/2022 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2021 (12 mois)
	2023/1521		

LE GREFFIER

	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	33 669	32 325	1 343	0,07	3 293	0,17
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	2 107	2 107			675	0,04
Autres immobilisations corporelles	491 564	327 777	163 787	8,13	184 986	9,68
Immobilisations en cours	16 547		16 547	0,82	7 500	0,39
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	2 000		2 000	0,10		
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts	35 699		35 699	1,77	40 000	2,09
Autres immobilisations financières	400		400	0,02	400	0,02
TOTAL (I)	581 986	362 209	219 777	10,91	236 854	12,39
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services	36 950		36 950	1,83	36 178	1,89
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	887 169	45 991	841 179	41,75	796 748	41,69
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	833		833	0,04	745	0,04
. Personnel	1 454		1 454	0,07		
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices	42 027		42 027	2,09		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	4 841		4 841	0,24	3 794	0,20
. Autres	11 768		11 768	0,58	8 631	0,45
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	75 000	14 453	60 547	3,01		
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	760 956		760 956	37,77	805 107	42,13
Charges constatées d'avance	34 243		34 243	1,70	23 084	1,21
TOTAL (II)	1 855 242	60 444	1 794 798	89,09	1 674 286	87,61
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	2 437 228	422 653	2 014 576	100,00	1 911 141	100,00

CENTRE FIDUCIAIRE ET COMPTABLE D'ALSACE SAS

BILAN PASSIF

Période du 01/10/2021 au 30/09/2022

Présenté en Euros

Etat définitif

PASSIF		Exercice clos le 30/09/2022 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2021 (12 mois)	
Capitaux propres					
Capital social ou individuel (dont versé : 500 000)		500 000	24,82	500 000	26,16
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale		50 000	2,48	50 000	2,62
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves		4 777	0,24	6 246	0,33
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice		164 558	8,17	268 532	14,05
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
	TOTAL(I)	719 335	35,71	824 777	43,16
Produits des émissions de titres participatifs					
Avances conditionnées					
	TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges					
Provisions pour risques					
Provisions pour charges					
	TOTAL (III)				
Emprunts et dettes					
Emprunts obligataires convertibles					
Autres Emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit					
. Emprunts		83 387	4,14		
. Découverts, concours bancaires				55	0,00
Emprunts et dettes financières diverses					
. Divers		66 079	3,28	82 759	4,33
. Associés					
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		134 995	6,70	127 406	6,67
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		50 023	2,48	28 828	1,51
Dettes fiscales et sociales					
. Personnel		292 442	14,52	264 847	13,86
. Organismes sociaux		197 861	9,82	165 952	8,68
. Etat, impôts sur les bénéfices				4 749	0,25
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		234 200	11,63	169 243	8,86
. Etat, obligations cautionnées					
. Autres impôts, taxes et assimilés		17 261	0,86	12 864	0,67
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		4 512	0,22	16 423	0,86
Autres dettes					
Instruments financiers à terme		214 480	10,65	213 239	11,16
Produits constatés d'avance					
	TOTAL(IV)	1 295 241	64,29	1 086 364	56,84
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif	(V)				
TOTAL PASSIF (I à V)		2 014 576	100,00	1 911 141	100,00

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2022 dont le total est de 2 014 575,66 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 164 557,61 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2021 au 30/09/2022.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/10/2020 au 30/09/2021.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Fonds commercial
- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Parts bénéficiaires
- Ventilation du chiffre d'affaires net
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Honoraires des Commissaires Aux Comptes
- Résultat des 5 derniers exercices
- Liste des filiales et participations

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.3 - STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

1.4 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.5 - FONDS COMMERCIAL

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

(OU) Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de ... Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Option pour l'amortissement du fonds commercial sur 10 ans (réserve aux petites entreprises définies à l'article L123-16 du code de commerce) :

Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de 10 ans conformément à l'option permise par le règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015. Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Rappel important:

Préciser les modalités de mise en oeuvre du test de dépréciation et les modalités d'affectation à un groupe d'actif le cas échéant.

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

3 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit', créat' virent pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles	33 669		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions			
Install. techniques, matériel, outillages industriels	2 107		
Autres install., agencements, aménagements	187 175		39 385
Matériel de transport	60 999		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	230 004		15 484
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	7 500		9 047
Avances et acomptes			
TOTAL	487 785		63 916
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			2 000
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	40 400		
TOTAL	40 400		2 000
TOTAL GENERAL	561 853		65 916

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement				
Autres immobilisations incorporelles			33 669	33 669
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel, outillages industriels			2 107	2 107
Autres install., agencements, aménagements		31 498	195 061	195 061
Matériel de transport			60 999	60 999
Matériel de bureau, informatique, mobilier		9 984	235 504	235 504
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours			16 547	
Avances et acomptes				
TOTAL		41 483	510 219	493 671
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			2 000	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		4 301	36 099	
TOTAL		4 301	38 099	
TOTAL GENERAL		45 784	581 986	527 340

4 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	30 375	1 950		32 325
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel et outill. industriels	1 432	675		2 107
Installations, agencements divers	120 562	35 267	31 498	124 331
Matériel de transport	3 524	12 200		15 724
Matériel de bureau, informatique, mobilier	169 106	28 601	9 984	187 722
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	294 624	76 743	41 483	329 884
TOTAL GENERAL	324 999	78 693	41 483	362 209

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. déroq.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	1 950				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Install. gales, agencements, constructions					
Install. tech., matériel, outill. industriels	675				
Installations, agencements divers	35 267				
Matériel de transport	12 200				
Mat. de bureau, informatique, mobilier	28 601				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	76 743				
TOTAL GENERAL	78 693				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

5 - ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augmentat. dotations	Diminutions reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse de prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions règlementées				
TOTAL Provisions règlementées				
Pour litiges				
Pour garanties données client				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	39 917	45 991	39 917	45 991
Autres dépréciations		14 453		14 453
TOTAL Dépréciations	39 917	60 444	39 917	60 444
TOTAL GENERAL	39 917	60 444	39 917	60 444
Dont dotations et reprises:				
- d'exploitation		45 991	39 917	
- financières		14 453		
- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

6 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	35 699		35 699
Autres immobilisations financières	400		400
Clients douteux ou litigieux	70 484	70 484	
Autres créances clients	816 686	816 686	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	1 454	1 454	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices	42 027	42 027	
- T.V.A.	4 841	4 841	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	12 601	12 601	
Charges constatées d'avance	34 243	34 243	
TOTAL GENERAL	1 018 436	982 336	36 099
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice	4 301		
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum				
- plus d'un an	83 387	83 387		
Emprunts et dettes financières				
Fournisseurs et comptes rattachés	50 023	50 023		
Personnel et comptes rattachés	292 442	292 442		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	197 861	197 861		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A.	234 200	234 200		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	17 261	17 261		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	66 079	66 079		
Autres dettes	4 512	4 512		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	214 480	214 480		
TOTAL GENERAL	1 160 245	1 160 245		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	100 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	16 613			
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

7 - AUTRES TABLEAUX

7.1 - FONDS COMMERCIAL

Désignation	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Montant

8 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)**8.1 - PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR**

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	162 516
Autres créances	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	162 516

8.2 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 980
Dettes fiscales et sociales	393 103
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	395 083

8.3 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	34 243	214 480
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	34 243	214 480

Commentaires:

8.4 - PARTS BENEFICIAIRES

Valeur	Nombre

Etendue des droits qu'elles confèrent:

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	8 006
Ventes de produits finis	
Prestations de services	3 246 996
TOTAL	3 255 002

Répartition par marché géographique	Montant
France	3 227 519
Etranger	27 483
TOTAL	3 255 002

	Résultat av. impôts	Impôts
Résultat courant	221 825	
Résultat exceptionnel (et participation)		
Résultat comptable	164 558	

Commentaires:

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	<u>30/09/2022</u> <u>12 mois</u>	<u>30/09/2021</u> <u>12 mois</u>	<u>30/09/2020</u> <u>12 mois</u>	<u>30/09/2019</u> <u>12 mois</u>	<u>30/09/2018</u> <u>12 mois</u>
<u>I - Situation financière en fin d'exercice</u>					
a) Capital social	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000
b) Nombre d'actions émises					
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
<u>II - Résultat global des opérations effectives</u>					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	3 255 002	2 970 184	2 885 638	3 025 671	3 013 836
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	321 044	278 534	407 746	427 453	485 319
c) Impôt sur les bénéfices	57 267	99 980	89 875	90 059	87 436
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	263 777	178 554	317 871	337 394	397 883
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	164 558	268 532	243 571	269 062	227 339
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
<u>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</u>					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions					
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions					
c) Dividende versé à chaque action					
<u>IV - Personnel :</u>					
a) Nombre de salariés	1 553 413	1 490 078	1 356 232	1 315 886	1 413 156
b) Montant de la masse salariale					
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	696 832	634 270	550 577	602 577	577 550

Observations complémentaires

9 - TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

[illegible]

Observations complémentaires

CENTRE FIDUCIAIRE ET COMPTABLE D'ALSACE
Société par Actions Simplifiée d'Expertise-comptable et de Commissaires aux comptes
au capital de 500.000 euros
Inscrite au Tableau de l'Ordre des experts-comptables de la Région Alsace
sous le numéro 18 00002489 01
et auprès de la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Colmar
Siège social : 24, avenue de Bâle 68300 SAINT-LOUIS
RCS MULHOUSE TI 491 199 097

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

ANNUELLE DU 1^{er} MARS 2023

L'an deux mille vingt trois, le premier mars à dix sept heures, les associés de la Société se sont réunis en assemblée générale au siège social sur convocation orale du Président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque participant à l'assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire.

Monsieur Jean-Frédéric BACHER préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

Madame Anne-Gaëlle GOUJON-BACHER, Directeur Général, assiste également à la réunion.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le Président permet de constater que les associés présents et représentés possèdent 500.000 actions sur les 500.000 actions émises par la Société.

Le Président constate que l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président met à la disposition des associés :

- les statuts de la Société ;
- la feuille de présence à l'assemblée ;
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la Société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 30 septembre 2022;
- le texte des résolutions proposées à l'assemblée.

Puis le Président déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le texte des résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par les statuts, ont été communiqués aux associés conformément aux dispositions légales et réglementaires. L'assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur **l'ordre du jour** suivant :

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2022 et quitus ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2022 ;
- Distribution de réserves ;
- Conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce ;
- Questions diverses ;
- Pouvoirs en vue des formalités.



Puis, le Président ouvre la discussion.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2022 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

En conséquence, l'assemblée générale donne au Président et au Directeur Général quitus entier et sans réserve de l'exécution de leurs mandats pour ledit exercice.

L'assemblée générale approuve le montant des dépenses non déductibles visées à l'article 39-4 du Code général des impôts qui s'élèvent à 14.469 euros ainsi que l'impôt correspondant.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée, 500 000 voix ayant voté pour, 0 voix ayant voté contre, 0 voix s'étant abstenue.

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2022 s'élevant à 164.558.- euros de la manière suivante :

Origine

Résultat de l'exercice 164.558.- euros

Prélèvements aux réserves :

Distribution 164.558 euros

Totaux 164.558 euros 164.558 euros

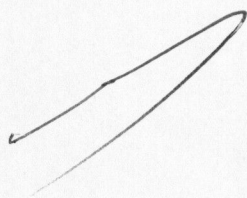
Il reviendra par conséquent à chacune des 500.000 actions composant le capital social un dividende unitaire arrondi de 0,33 €, mis en paiement dans les 30 jours de l'assemblée générale.

Sur le plan fiscal, conformément aux dispositions en vigueur, ce dividende ouvre droit, au profit des associés personnes physiques fiscalement domiciliés en France, à un prélèvement forfaitaire unique de 12,8 % auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2 %, soit une taxation globale de 30 %.

En cas d'option pour le barème progressif de l'impôt sur le revenu, le dividende ouvre droit, au profit des associés personnes physiques fiscalement domiciliés en France, à l'abattement mentionné au 2° de l'article 158-3 du Code Général des Impôts et calculé sur la totalité de son montant.

Rappel des dividendes distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, rappelle que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes :



Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
30/09/2021	270 000 €	0 €	0 €
30/09/2020	240 000 €	0 €	0 €
30/09/2019	270 000 €	0 €	0 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée, 500 000 voix ayant voté pour, 0 voix ayant voté contre, 0 voix s'étant abstenue.

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de distribuer un dividende de 4.442 € prélevée en intégralité sur le poste « Autres réserves » qui serait ainsi ramené de 4.777 € à 335 €.

Il reviendra par conséquent à chacune des 500.000 actions composant le capital social un dividende unitaire arrondi de 0,01 €, mis en paiement dans les 30 jours de l'assemblée générale.

Sur le plan fiscal, conformément aux dispositions en vigueur, ce dividende ouvre droit, au profit des associés personnes physiques fiscalement domiciliés en France, à un prélèvement forfaitaire unique de 12,8 % auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2 %, soit une taxation globale de 30 %.

En cas d'option pour le barème progressif de l'impôt sur le revenu, le dividende ouvre droit, au profit des associés personnes physiques fiscalement domiciliés en France, à l'abattement mentionné au 2° de l'article 158-3 du Code Général des Impôts et calculé sur la totalité de son montant.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée, 500 000 voix ayant voté pour, 0 voix ayant voté contre, 0 voix s'étant abstenue.

QUATRIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L 227-10 et suivants du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée, 500 000 voix ayant voté pour, 0 voix ayant voté contre, 0 voix s'étant abstenue.

CINQUIÈME RESOLUTION

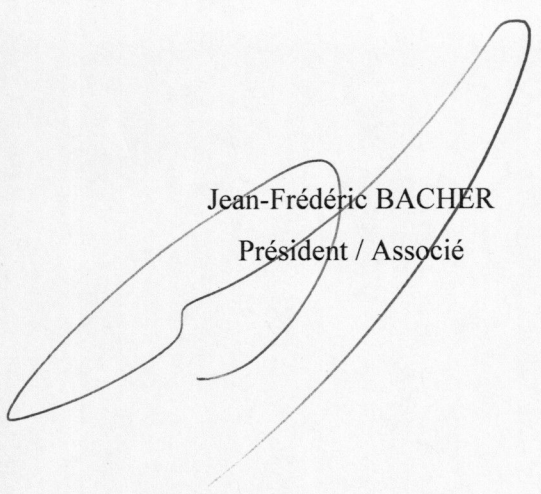
L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait de procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée, 500 000 voix ayant voté pour, 0 voix ayant voté contre, 0 voix s'étant abstenue.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président, le Directeur Général et les associés.

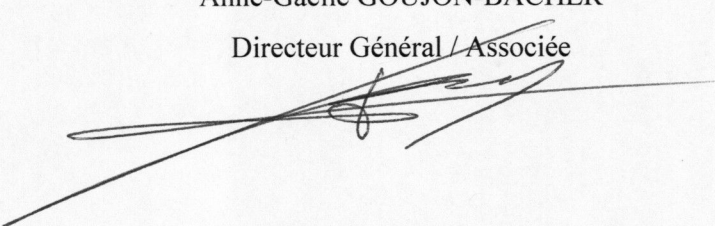


Jean-Frédéric BACHER

Président / Associé

Anne-Gäelle GOUJON-BACHER



Directeur Général / Associée